



**Secrétariat général**  
**Service des ressources humaines**  
**Sous-direction du développement professionnel et**  
**des relations sociales**  
**BCEP**  
**78, rue de Varenne**  
**75349 PARIS 07 SP**  
**0149554955**

**Note de service**  
**SG/SRH/SDDPRS/2021-131**  
**22/02/2021**

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 31/12/2021

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 1

**Objet :** Informations relative aux concours et examens professionnels du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

#### **Destinataires d'exécution**

DRAAF - DAAF - DDT(M) - DD(CS)PP - MTE  
 ADMINISTRATION CENTRALE  
 Etablissements d'enseignement technique agricole  
 Etablissements d'enseignement supérieur agricole  
 FranceAgriMer – ASP – INAO – ODEADOM - IFCE – IGN – ONF - INRAE  
 Pour information : CGAAER - IGAPS - Organisations syndicales

**Résumé :** Informations relative à la programmation des concours et des examens professionnels du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) organisés en 2021.

Suivi par :

Bureau des concours et des examens professionnels

Florise CAO : Cheffe du bureau des concours et des examens professionnels

Hervé LEGER : Adjoint à la Cheffe du bureau des concours et des examens professionnels

Pour tout renseignement, écrire à : [concours.sg@agriculture.gouv.fr](mailto:concours.sg@agriculture.gouv.fr)

Site Internet : <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/>

La présente note de service est destinée à présenter aux agents issus des différents services relevant du ministère chargé de l'agriculture et de ses établissements publics sous tutelle la programmation des concours et des examens professionnels qui se déroulent au cours de l'année 2021.

Malgré le contexte difficile liée à la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, le bureau des concours et des examens professionnels (BCEP) fait le nécessaire pour assurer l'organisation et la mise en œuvre des opérations de sélection programmées en 2021 selon le plan de charge défini dans le strict respect des mesures sanitaires afin de garantir la sécurité des membres de jury et celle des candidats.

La programmation, présentée sous forme de calendrier prévisionnel, est jointe en annexe. Régulièrement actualisée en fonction des éléments d'organisation devant être pris en compte et pouvant conduire ponctuellement à la modification de certaines dates, elle est également disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/calendriers-previsionnels/>.

## **OÙ TROUVER LES INFORMATIONS RELATIVES À UN CONCOURS OU UN EXAMEN PROFESSIONNEL ?**

### **1/ La note de service**

Chaque concours ou examen professionnel fait l'objet d'une note de service spécifique publiée lors de l'ouverture des inscriptions dans le Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (B.O.Agr) accessible à l'adresse suivante : <https://info.national.agri/gedei/site/bo-agri>.

Cette note de service est également consultable sur le site Internet des concours dans l'Espace de téléchargement - rubrique « Avis de recrutement, notes de service et arrêté de composition des jurys » : <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/espace-telechargement/avis-de-recrutement-notes-de-service-et-arretes-fixant-la-composition-des-jurys/>.

Cette note présente, entre autres, le calendrier du concours ou de l'examen concerné, le règlement des sélections, les conditions d'accès, la nature et les modalités des épreuves, le dispositif de préparation des candidats, la procédure de demande d'aménagement d'épreuves pour les personnes en situation de handicap ou encore de recours éventuel à la visioconférence pour les épreuves orales.

L'attention des candidats est appelée sur la nécessité de lire attentivement chaque note de service, en particulier concernant :

- la période de pré-inscription en ligne, étape préalable et indispensable à la confirmation de l'inscription,
- les consignes relatives à la constitution et à l'envoi du dossier d'inscription avant la date limite,
- le cas échéant, la transmission dans les délais impartis du dossier de présentation (concours externe) ou de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle/RAEP (concours interne et examen professionnel).

En effet, le non respect des divers délais prévus dans l'arrêté d'ouverture ou l'incomplétude du dossier d'inscription entraînent systématiquement le rejet de la candidature en vertu du respect de la réglementation en vigueur et de l'application du principe d'égalité de traitement des candidats.

### **2/ Le site Internet**

Il est consultable via le lien suivant : <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/>.

Outre le calendrier prévisionnel et les notes de service, il permet de trouver toutes les informations utiles aux candidats (liste non exhaustive) :

- les attendus et les rapports de jury des sessions précédentes,
- les annales,
- les arrêtés fixant la composition des jurys,
- les modèles de documents à transmettre et leur guide (dossier de présentation, dossier de RAEP, demande d'aménagement d'épreuves, ...),
- les programmes des épreuves,

- les plannings des épreuves orales,
- les résultats d'admissibilité et d'admission.

Par ailleurs, pendant cette période de crise sanitaire des informations relatives aux consignes particulières en vue de participer aux épreuves sont disponibles sur la page d'accueil du site. Il est indispensable d'en prendre connaissance avant de se présenter dans un centre d'épreuves.

Les agents sont donc invités à consulter régulièrement le site Internet.

### **3/ Le BCEP**

L'équipe du BCEP se rend disponible pour répondre aux demandes des agents qui peuvent :

- envoyer un message à la boîte fonctionnelle du BCEP ([concours.sg@agriculture.gouv.fr](mailto:concours.sg@agriculture.gouv.fr)) ; chaque demande est traitée et fait l'objet d'une réponse,
- contacter le secrétariat du BCEP : Mme Martine PIE (01 49 55 42 26 - [martine.pie@agriculture.gouv.fr](mailto:martine.pie@agriculture.gouv.fr)).

Lorsqu'il s'agit de questions relatives aux dossiers de candidats inscrits à un concours ou un examen en cours :

- contacter le/la chargé(e) de concours qui en assure la gestion : ses coordonnées sont indiquées sur la note de service du concours ou de l'examen concerné ainsi que sur chaque convocation adressée aux candidats.

\*\*\*\*\*

Les directeurs et chefs de service sont invités à assurer la plus large diffusion de la présente note auprès des personnels placés sous leur autorité.

Le Chef du service des ressources humaines

Xavier MAIRE

Opérations	Type d'opération	Nombre de places offertes	Date d'ouverture	Fin pré-inscriptions	Fin dépôt dossiers inscription	Epreuves écrites	Epreuves orales
Attachés d'administration de l'Etat - AAE 2020	Concours interne	50	4-juin-2020	3-juil-2020	20-juil-2020	3-nov-20	à partir du 16 mars 2021
Chefs techniciens - CTMA 2020	Examen professionnel	40	2-sept-20	2-oct-20	16-oct-20	3-déc-20	à partir du 8 mars 2021
Techniciens supérieurs grade de Technicien - TSMA1 2021	Concours externes, internes et examen professionnel	Externe : 88 Interne : 38 Exa pro : fixé ultérieurement	20-oct-20	19-nov-20	3-déc-20	4-févr-21	à partir du 31 mai 2021
Techniciens supérieurs grade de Technicien principal - TSMA2 2021	Concours externes et internes	Externe : 22 Interne : 21	20-oct-20	19-nov-20	3-déc-20	4-févr-21	à partir 4 mai 2021
Professeurs certifiés de l'enseignement agricole (PCEA), Professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA), Conseillers principaux d'éducation (CPE), Professeurs de 2°Cat- 4°Cat 2021	Concours externes	69	3-nov-20	27-nov-20	21-déc-20	10 et 11 mars 2021	à partir du 31 mai 2021
Professeurs certifiés de l'enseignement agricole (PCEA), Professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA), Professeurs de 2°Cat- 4°Cat 2021	Concours internes	37	3-déc-20	5-janv-21	26-janv-21	RAEP	à partir du 12 avril 2021
Professeurs certifiés de l'enseignement agricole (PCEA), Professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) 2021	3ème concours	10	3-nov-20	27-nov-20	21-déc-20	11-mars-21	à partir du 31 mai 2021
Elèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) 2021	Concours interne	Fixé ultérieurement	12-janv-21	11-févr-21	25-févr-21	25-mars-21	à partir du 28 juin 2021 + QCM Anglais le 10 juin 21
Inspecteurs de santé publique vétérinaire - ISPV 2021	Concours externe, interne et examen professionnel	Fixé ultérieurement	2-févr-21	2-mars-21	16-mars-21	8-avr-21	à partir du 14 juin 2021
Inspecteurs-élèves de santé publique vétérinaire - I-ESPV 2021	Concours externes	Fixé ultérieurement	2-févr-21	2-mars-21	16-mars-21	8-avr-21	à partir du 14 juin 2021
Inspecteurs de santé publique vétérinaire - ISPV 2021	Concours externe sur titres et travaux	Fixé ultérieurement	2-févr-21	2-mars-21	16-mars-21	DOSSIER	à partir du 14 juin 2021
Ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement - IAE 2020	Examen professionnel	62	2-mars-21	1-avr-21	16-avr-21	7-sept-21	à partir du 29 novembre 21
Techniciens de formation et de recherche - TFR 2021	Examen professionnel	11	3-févr-2021	2-mars-2021	17-mars-2021		à partir du 17 mai 2021
Techniciens de formation et de recherche - TFR 2021 - BAP EFGH	Concours externes	Fixé ultérieurement	16-mars-2021	16-avr-2021	29-avr-2021	14-sept-21	à partir du 15 novembre 2021
Techniciens de formation et de recherche - TFR 2021 - BAP EFGH	Concours internes	Fixé ultérieurement	16-mars-2021	16-avr-2021	29-avr-2021	RAEP	à partir du 2 novembre 2021
Secrétaires administratifs de classe supérieure - SA Cl.Sup 2021	Examen professionnel	Fixé ultérieurement	18-mai-21	17-juin-21	2-juil-21	28-sept-21	
Secrétaires administratifs de classe exceptionnelle - SA Cl. Exc 2021	Examen professionnel	Fixé ultérieurement	18-mai-21	17-juin-21	2-juil-21	28-sept-21	à partir du 29 novembre 2021
Attachés d'administration de l'Etat - AAE 2021	Examen professionnel	Fixé ultérieurement	18-mai-2021	18-juin-2021	1-juil-2021	21-sept-21	à partir du 10 janvier 2022
Attachés d'administration de l'Etat (AAE) - Grade d'attaché principal 2021	Examen professionnel	Fixé ultérieurement	Fin 1er semestre 2021	Fin 1er semestre 2021	Fin 1er semestre 2021		Fin 2ème semestre 2021
Ingénieurs d'étude - IE 2021 - BAP EFGH	Concours externes	Fixé ultérieurement	8-avr-2021	6-mai-2021	26-mai-2021	DOSSIER	à partir du 18 octobre 2021
Ingénieurs d'étude - IE 2021 - BAP EFGH	Concours internes	Fixé ultérieurement	8-avr-2021	6-mai-2021	26-mai-2021	RAEP	à partir du 4 octobre 2021
Ingénieurs de recherche - IR 2021 - BAP EFGH	Concours externes	Fixé ultérieurement	1-avr-2021	3-mai-2021	17-mai-2021	DOSSIER	à partir du 13 septembre 2021
Ingénieurs de recherche - IR2021 - BAP EFGH	Concours internes	Fixé ultérieurement	1-avr-2021	3-mai-2021	17-mai-2021	RAEP	à partir du 13 septembre 2021
Techniciens principaux - TPMA 2021	Examen professionnel	Fixé ultérieurement	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021	
Chefs techniciens - CTMA 2021	Examen professionnel	Fixé ultérieurement	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021	Fin 2ème semestre 2021 ou début 2022
Secrétaires administratifs de classe normale - SA 2021	Examen professionnel	Fixé ultérieurement	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021	RAEP	2e trimestre 2022
Techniciens de formation et de recherche de classe exceptionnelle - TFR Cl. Exc 2021	Examen professionnel	Fixé ultérieurement	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021		1er semestre 2022
Techniciens de formation et de recherche de classe supérieure -TFR Cl. Sup 2021	Examen professionnel	Fixé ultérieurement	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021		1er semestre 2022
Ingénieurs de recherche hors classe - IR HC 2021	Examen professionnel	Fixé ultérieurement	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021	2ème semestre 2021		Fin 2ème semestre 2021 ou début 2022